

FORMULE 9
RÈGLE 19, ALINÉA a)

N° de dossier de la Cour d'appel :.....

COUR D'APPEL

ENTRE :

Appelant/Intimé
(Demandeur)

ET :

Appelant/Intimé
(Défendeur)

DOSSIER D'APPEL

(Nom de l'appelant)

(Nom de l'intimé)

(Nom de l'avocat de l'appelant, le cas échéant)

(Nom de l'avocat de l'intimé, le cas échéant)

(Adresse de l'appelant ou, si l'appelant est
représenté par un avocat, l'adresse du cabinet
d'avocats)

(Adresse de l'intimé ou, si l'intimé est représenté
par un avocat, l'adresse du cabinet d'avocats)

INSTRUCTIONS DE RÉDACTION

Le dossier d'appel est relié dans une couverture bleue et contient ce qui suit dans cet ordre :

- INDEX
- Partie 1 – PLAIDOIRIES

La version la plus récente des plaidoiries présentées devant la juridiction inférieure relativement à l'affaire portée en appel.

- Partie 2 – ORDONNANCE

Une copie de l'ordonnance frappée d'appel telle qu'elle a été inscrite, si elle est disponible. Sinon, une page blanche sur laquelle figurera l'ordonnance lorsqu'elle sera disponible (A NOTER qu'un certificat de mise en état ne peut être déposé tant qu'une copie de l'ordonnance n'aura pas été insérée dans le dossier d'appel.)

- Partie 3 – Jugement

Les motifs du jugement, ainsi que le nom du juge et la date du jugement.

- Partie 4 – AVIS D'APPEL ou DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL et ORDONNANCE autorisant l'appel

Une copie du document par lequel appel a été interjeté et une copie de l'ordonnance autorisant l'appel, si celle-ci est disponible, sinon, une page blanche sur laquelle figurera l'ordonnance lorsqu'elle sera disponible.

- *Partie 5 – AVIS DONNÉS SOUS LE RÉGIME DE LA LOI SUR LES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES*

Une copie des avis donnés sous le régime de cette loi.

En outre, le dossier d'appel remplit les conditions suivantes :

- a) sauf dans le cas de l'index, le texte est imprimé sur les pages de gauche seulement;
- b) les pages sont numérotées sans interruption dans le coin supérieur gauche, à partir de la première page de la Partie 1.